



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal le :

jeudi 17 mars 2022 à 18h30

Salle du Conseil Municipal de l'hôtel de Ville

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un secrétaire

Approbation du procès-verbal du 24 février 2022

- 1 - Budget Général – reprise anticipée des résultats 2021
- 2 - Vote des taux d'imposition 2022
- 3 - Budget Général – Budget primitif 2022
- 4 - Budget Général – actualisation des autorisations de programme
- 5 - Budget annexe Assainissement – reprise anticipée des résultats 2021
- 6 - Budget annexe Assainissement – Budget primitif 2022
- 7 - Actualisation de l'autorisation de programme du budget annexe Assainissement
- 8 - Budget annexe EHPAD – Reprise anticipée des résultats 2021
- 9 - Budget annexe EHPAD – Budget primitif 2022
- 10 - Budget annexe OPERADELOT – reprise anticipée des résultats 2021
- 11 - Budget annexe OPERADELOT – Budget Primitif 2022
- 12 - Budget annexe Camping – reprise anticipée des résultats 2021
- 13 - Budget annexe Camping – Budget Primitif 2022
- 14 - Création d'une autorisation de programme du budget annexe Camping
- 15 - Subvention 2022 au CCAS

- 16 - Actualisation des statuts de Coutances mer et bocage
- 17 - Travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement des secteurs Henri Laloi - Moulin de Bas : avenant n°4 au marché de travaux
- 18 - Aménagement de locaux pour accueillir une formation d'aides-soignants - Résultat de la consultation d'entreprises
- 19 - Conventionnement avec la clinique vétérinaire
- 20 - Tableau des emplois
- 21 - Délibération autorisant le recours aux emplois saisonniers
- 22 - Elections présidentielles et législative 2022 : Mise en place de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE) / Rémunération des heures supplémentaires / Dérogation aux garanties minimale de temps de travail
- 23 - Subventions pour ravalement de façade

Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Fait à Coutances,
Le 10 mars 2022

JD.BOURDIN
Maire de Coutances

